# Compte Rendu CAPD « Promotions » 18/12/2008

Déclarations liminaires du SNUipp-FSU d'une part, et du SNUDI-FO d'autre part.

Notre déclaration liminaire sur le mouvement a été lue de manière identique par les SNUipp des autres départements de l'académie.

#### **Promotions**

Rappel: barème = AGS + note

30 % des promouvables au Grand Choix sont promus.

5/7èmes des promouvables au Choix sont promus.

Les autres passent à l'ancienneté.

(Voir le « Prends Gard'à toi » pour les différentes grilles)

Sur proposition du SNUipp la CAPD a permis à des instituteurs qui se retrouvaient seuls promouvables dans leur échelon d'être promus ; en effet étant seuls il leur était impossible de représenter 30% ou 5/7ème des promouvables. De fait ils étaient condamnés à n'avancer qu'à l'ancienneté. L'intervention du SNUipp a permis de réparer cette injustice.

Sur le site, vous pouvez consulter le nombre de promus par échelon et les notes des derniers promus.

### **Questions diverses du SNUipp**

L'inspecteur d'académie déclare préalablement que trop de questions diverses ne relèvent pas de la CAPD. Nous répondons que ce sont des questions que se posent les collègues et auxquelles nous n'avons pas de réponse par ailleurs. L'IA reconnaît un « déficit de communication » et propose de rencontrer les syndicats une fois par trimestre.

Les inspections départementales qui se trouvent sur le boulevard Gambetta à Nîmes n'ont pas de boîtes aux lettres ; à quel endroit les enseignants doivent-ils déposer le courrier ?

R: C'est à voir avec les I.E.N. concernés.

## La procédure de déclaration de service lors d'une grève pose trop de problèmes ; que proposez-vous comme modifications ?

R : il y a effectivement eu une panne du serveur le dernier jour. La date limite pour faire sa déclaration ne sera plus un dimanche. D'autre part, il n'y aura plus d'enquête portant sur plusieurs journées à la fois.

Les syndicats unanimes demandent le retour à la déclaration papier.

#### Quelles procédures sont prévues pour le mouvement des personnels ?

R : Nous sommes contraints de rentrer dans le cadre des circulaires nationale et académique. Je réunirai les syndicats dans le courant du mois de janvier. Le SNUipp rappelle son attachement à la nomination des enseignants en CAPD et son opposition aux postes à profil et aux nominations hors barème. Nous avons mis en garde l'inspecteur d'académie sur la montée de l'exaspération dans la profession.

### Est-ce que la messagerie de l'école doit être accessible à tous les enseignants ?

R : Je ne vois pas d'obstacle à la consultation de la messagerie. Le directeur peut même prendre la responsabilité d'en déléguer la gestion à un adjoint.

### Quels sont les postes vacants ?

R: Il y en a 19: 6 sont occupés par des BD, 13 par des ZIL. Le SNUipp a relevé l'incohérence qu'il y avait à enlever des BD de ces postes vacants (ils perdaient leur indemnité s'ils restaient) pour y mettre des ZIL. Dorénavant ils pourront rester sur le poste et continuer à percevoir l'ISSR. Les syndicats protestent toutefois contre le refus de recruter sur la liste complémentaire, ce qui ne fait qu'aggraver les problèmes de remplacement.

Combien comptabilisez-vous de classes sans enseignant chaque semaine ? R : C'est fluctuant, le maximum a été de 35 sur une semaine complète.

## Les dernières fiches de paye ont été envoyées avec 7 mois de retard ; pour quelle raison ? A quelle date comptez-vous les remettre dorénavant ?

R : En septembre, les services de l'IA ont été pris par des tâches supplémentaires prioritaires. Les enseignants qui en ont fait la demande ont pu obtenir une copie de leurs bulletins.

Nous maintenons notre exigence de voir transmettre les fiches de paye dès le versement du traitement, comme l'exige la loi.

# Pourquoi n'y a t-il pas eu d'appel à candidature pour le recrutement des personnels aux stages de préparation au CAPA-SH pour l'année scolaire 2009-2010 ?

R: La circulaire nationale n'est pas encore parue. Je l'attends pour janvier.

### Questions diverses des autres syndicats

### Combien de stages de formation continue ont-ils été annulés, et pourquoi ?

R : 5 stages ont été supprimés, dont 4 faute de moyens de remplacement. Certains stages ont vu réduire leur nombre de participants pour la même raison. Nous verrons s'il est possible d'en reprogrammer certains.

#### Versement de l'ISSR pour les TD?

R : Le blocage n'est pas de notre fait. Je suis contraint par le TPG de l'Hérault, qui refuse ce versement aux TD.

### Qu'est-il prévu, dans la circulaire départementale du mouvement en ce qui concerne le temps partiel à 80 % de façon hebdomadaire ?

R : Je prends acte du jugement du tribunal administratif et je respecterai le cadre juridique. Je maintiens mon opposition au travail à temps partiel pour les directeurs.

Versement de la NBI aux collègues exerçant ou ayant exercé en CLIS ? R : Je n'ai rien de nouveau.